



Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de
la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Le lundi 25 septembre 2017

Objet : rythmes de l'enfant

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous souhaitons vous **interpeller afin de vous faire connaître nos interrogations et nos attentes face au nouveau cadre dérogatoire assouplissant les rythmes scolaires.**

Notre agglomération est historiquement porteuse de valeurs fortes dans le champ de l'éducation. Nos communes sont, avec de nombreux acteurs associatifs, investies aux côtés des enseignants sur le temps scolaire, et bien sûr tout autour de l'école. Nous scolarisons plus de 24 000 élèves du premier degré dans nos communes réparties dans 157 écoles, dont une part importante, sur des territoires prioritaires (QPV, REP, REP+).

Dès 2008, nous contestions la décision unilatérale du Gouvernement de l'époque de retirer 36 jours de classe à tous les élèves de France. L'école républicaine est à nos yeux le socle essentiel de la construction d'une société juste et émancipée. Réduire le nombre de jours de classe ne peut être qu'une fragilisation de ces deux enjeux.

Depuis la réforme de 2013, nous ne nous sommes pas contentés de repasser à une organisation des temps scolaires sur 180 jours. Chacune de nos collectivités s'est saisie des nouveaux textes pour *« penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation, au-delà du lieu essentiel d'instruction qu'elle constitue, pour qu'elle permette à chaque enfant de révéler ses possibilités et ses aspirations grâce à des interactions complémentaires et une écoute mutuelle de l'ensemble des acteurs »* tel que l'affichait le dossier de presse du ministère en janvier 2013. Dans l'esprit initial de la réforme, nous avons souhaité faire reculer les inégalités scolaires et éducatives, initier des changements dans les pratiques, mais aussi proposer une nouvelle philosophie des politiques publiques de l'Éducation.

Les nouveaux projets éducatifs de territoire (PEDT) créent les articulations et les cohérences indispensables à la mise en place progressive d'une dynamique mobilisant toute la communauté éducative autour de l'intérêt, des besoins des élèves et des enfants, au service d'un projet éducatif ambitieux et de la réussite scolaire, à la hauteur des enjeux de notre temps.

Nos collectivités ont fortement investi dans la qualification de leurs offres périscolaires tant sur les moyens attribués que sur la complémentarité des temps. Ces efforts mettent en évidence un élargissement de l'accès à une offre de loisirs éducatifs, particulièrement pour les enfants n'ayant pas de pratiques sportives, culturelles ou de découvertes en dehors de l'école. Nous sommes aussi convaincus que pour tous les enfants ces temps d'éducation non formelle contribuent à leur socialisation et leur émancipation.

Si nos collectivités ont réussi à dépasser les difficultés importantes d'organisation liées à la mise en place précipitée des changements de rythmes scolaires, c'est bien parce que le sens du projet semblait essentiel à toutes.

Nous nous sommes retrouvés bien seuls parfois à réorganiser la vie sociale des enfants et des familles autour de ces enjeux éducatifs, à affronter les résistances au changement, à bousculer les habitudes. Aujourd'hui, **nous revendiquons le droit de prendre le temps.**

Le temps d'évaluer précisément les acquis pour les élèves, les effets sur les apprentissages, de les valoriser auprès des parents d'élèves et des différents acteurs éducatifs. La réforme engagée en 2013 par le ministère de l'Éducation nationale était étayée sur des analyses scientifiques argumentant de façon précise les objectifs poursuivis en organisant la semaine scolaire sur 4,5 jours. Devrions-nous considérer que changer de rythmes aujourd'hui revient à désavouer tous ces travaux ? Sur quelles bases ?

Le temps de convaincre, de former, pour qu'émerge l'intérêt des élèves par-dessus les contraintes des adultes, aussi réelles et pesantes soient-elles,

Le temps d'imaginer de nouvelles solutions face aux difficultés rencontrées, de préciser les objectifs poursuivis dans une transversalité toujours plus opérante.

La réforme des rythmes scolaires de 2013 a produit de nombreux emplois, une qualification exceptionnelle de l'offre périscolaire, la mobilisation des acteurs associatifs, des mouvements d'éducation populaire, mais aussi une évolution des métiers de tous les agents territoriaux dont les missions sont liées à l'école. Les coûts sont importants, mais nous avançons vers une éducation partagée. Les résistances ont pu être fortes, mais de nouvelles énergies se rencontrent, produisant de l'engagement, de la motivation, de la réussite.

Nous revendiquons la possibilité de poursuivre en allant plus loin.

Plus loin dans un partenariat renforcé avec l'Éducation nationale. Aujourd'hui, des Inspecteur-trices de l'Éducation nationale, des enseignant-es sont engagés dans les projets bien au-delà de ce que disent les conventions des PEDT, et ce, malgré des conditions d'exercice de leur métier souvent dures et complexes.

Nous nous adressons à vous pour obtenir votre soutien. Nous ne pouvons pas nous résoudre à nous limiter à une concertation succincte dès le premier conseil d'école autour d'une question unique : plus ou moins de jours d'école.

Le maintien d'une école sur 180 jours implique des dépenses complémentaires par les collectivités compensées pour partie par le fonds d'aide au développement des activités périscolaires, et, pour certaines, par la prestation de service ordinaire de la CAF. Dans un contexte financier de plus en plus contraint, **nous avons besoin d'une assurance que ces aides seront pérennisées voire réévaluées,**

Nous avons besoin de renforcer l'accompagnement professionnel et la formation des enseignants, ATSEM, animateurs, éducateurs, pour une école ouverte sur son territoire et une plus grande capacité à construire ensemble, à analyser et faire évoluer les pédagogies, les relations aux enfants, aux familles, notamment les familles les plus éloignées de l'école,

Pour la valorisation des expériences existantes et porteuses d'avenir ; pour le développement d'expérimentations au service de projets éducatifs et pédagogiques innovants et adaptés, notamment dans les secteurs prioritaires, dans les établissements où le climat scolaire continue de se dégrader, où les écarts se creusent, nous aurions besoin de toutes les ressources du Ministère, de l'Université, du Rectorat, de la DSDEN.

Monsieur le Ministre, nous souhaitons relever le défi de l'Éducation ensemble. Et attendons votre retour sur les formes que pourra prendre à l'avenir notre action conjointe.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

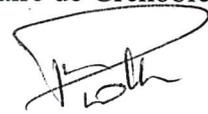
Ludovic Bustos
Maire de Poisat



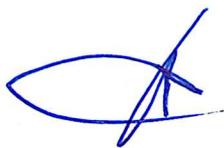
Francie Mégevand
Maire d'Eybens



Eric Piolle
Maire de Grenoble



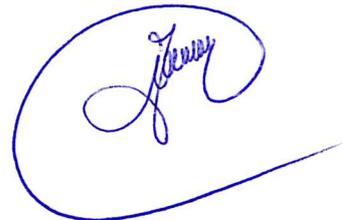
David Queiros
Maire de Saint-Martin-d'Hères



Renzo Sulli
Maire d'Echirolles



Jean-Paul Trovero
Maire de Fontaine



Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix

